

Condé-sur-Noireau. Pôle de santé : la première pierre est posée

Condé-sur-Noireau - 10 Décembre 2013



• Pascal Allizard, Alain Tourret, Bernard Le Saouter, Florence Bessy, Jean-Edouard Brioche, Alain Kenderghi, lors de la pose de la première pierre. | Ouest-France



• Le futur pôle de santé libéral ambulatoire. | Photo : Ouest-France

La première pierre du Pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) a été posée lundi à Condé-sur-Noireau.

Son ouverture est prévue dans un an, il devrait regrouper médecins, dentistes, podologues, kinésithérapeutes, infirmier et sage femme, dans le cadre bucolique du parc Maurice-Piard.

Financé par l'État, la Région, le Département et des fonds européens à hauteur de 1,4 million d'euros, le coût total du projet est estimé à 2,4 millions d'euros hors taxe. Les objectifs sont clairs : renforcer l'offre médicale, coordonner, sous un même toit, différents corps de métier, et faciliter l'installation de jeunes praticiens.